

dans une certaine mesure, les grands constructeurs qui ont depuis longtemps des comptes achètent en quantité directement des importateurs.

Les exportateurs canadiens de bois de construction, surtout ceux de Colombie-Britannique, sont présents au R.-U. depuis 30 ans. Cette présence s'est intensifiée avec la mise sur pied de bureaux de vente par les sociétés MacMillan Bloedel, Northwood Mills et Seaboard. Ces trois sociétés ont récemment commencé un programme qui consiste à placer au R.-U. leurs stocks de bois d'œuvre non écoulés, qui sont ensuite vendus directement aux importateurs britanniques.

Le Conseil de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique (COFI), qui a des bureaux à Londres, a joué un rôle de premier plan dans la promotion des LOB et des produits canadiens de la forêt au R.-U. et sur le continent européen. La promotion des méthodes canadiennes de construction, des devis et des applications a également été faite par l'entremise du Programme coopératif de développement des marchés d'outre-mer.

En 1982, on a organisé les missions suivantes au R.-U. à l'égard du bois de construction et des panneaux extérieurs: i) mission du bois de construction de l'Est du Canada; ii) mission canadienne du bois dur; iii) mission du COFI pour le bois de construction de l'intérieur de la Colombie-Britannique. Également en 1982, il y a eu des rencontres avec des clients britanniques à l'occasion de la mission albertaine du bois de construction et de la mission du bardeau de la Colombie-Britannique; les membres des missions ont présenté des exposés sur les capacités de l'industrie, sur les devis techniques et sur d'autres questions connexes.

Comme il faut généralement beaucoup de temps pour que les contacts établis au cours des missions aboutissent à des commandes fermes, il est nécessaire d'assurer le suivi des contacts.

Un producteur de Colombie-Britannique qui a récemment pénétré le marché britannique pour tirer parti de possibilités croissantes exporte du bois tendre de construction par l'entremise d'un agent britannique. C'est la première entreprise de cette province à expédier du bois répondant aux normes britanniques.

En mai 1982, une mission en Europe sur le bois de construction, financée par le gouvernement de l'Alberta, a visité Londres; le séminaire qu'elle avait organisé au haut-commissariat du Canada a attiré bon nombre de participants. Ce séminaire, et la publicité qui l'a suivi, a suscité une réponse très favorable de l'industrie britannique du bois de construction.

Au cours des deux ou trois dernières années, un certain nombre de producteurs québécois de bois tendre de sciage ont pénétré le marché du R.-U. D'autres entreprises ont récemment bénéficié d'une aide fédérale et provinciale et l'on s'attend à ce que leurs exportations s'en trouvent accrues.

Les principales entreprises canadiennes qui exportent du contre-plaqué de bois tendre en Grande-Bretagne sont Northwood, Seaboard et Balfour Guthrie.

Le Conseil de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique demeure une force importante pour la promotion de la vente et de l'utilisation du contre-plaqué de bois tendre au R.-U.

### **Considérations sur le marché**

Il est essentiel que les scieries qui exportent du bois tendre en Grande-Bretagne comprennent bien l'évolution du réseau très structuré de distribution pour assurer le succès de leurs exportations. Les négociants britanniques en bois de construction, bien au fait des conditions internationales, recherchent pour le bois tendre des fournisseurs fiables à long terme.

Quelques producteurs de l'est du Canada exportent depuis longtemps du bois tendre de construction au R.-U. On s'inquiète cependant au R.-U. des difficultés à obtenir, à des taux concurrentiels, de l'espace pour ce bois sur les navires. Un consortium d'expéditeurs permettrait de créer des aires de regroupement de marchandises dans les principaux ports de l'est canadien et permettrait d'utiliser des transporteurs en vrac à destination des ports britanniques qui disposent des terminaux appropriés pour le bois de construction.

Le bois non raboté rend compte de la majeure partie des importations du R.-U., et est admis en franchise. Le tarif actuel de 4 % pour le bois raboté canadien pourrait freiner les exportations canadiennes, compte tenu du fait que les pays de l'AELE, y compris la Suède et la Finlande, peuvent exporter en franchise depuis 1984.

À court terme, la baisse de la valeur de la livre sterling par rapport au dollar canadien, s'ajoutant à la dévaluation récente de la couronne suédoise et du mark finlandais, pourrait avoir un effet négatif marqué sur les exportations canadiennes de bois de construction en Grande-Bretagne.

### **C. SURVOL : EXPORTATIONS D'ARTICLES MANUFACTURÉS ET DE PRODUITS DE POINTE AU ROYAUME-UNI**

La période difficile qu'a traversée l'industrie manufacturière britannique lui a fait comprendre qu'elle doit moderniser sa production si elle veut rester concurrentielle à l'étranger. Les fabricants britanniques sont forcés de satisfaire aux normes internationales de production et ils devront prendre l'initiative d'introduire de nombreuses techniques nouvelles s'ils veulent prospérer dans les années 90. L'ensemble de l'industrie britannique devra procéder à des aménagements de structure, et une introduction